



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-139892>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-139892

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=38484>

Identifiant interne de la consultation : M2025-082L1

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : François BAROIN

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4-2 du RC.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4-2 du RC.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf article 4-2 du RC.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/01/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de modernisation de l'éclairage du terrain d'honneur du stade de l'Aube et son terrain annexe - Lot n°1-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'opération a pour objet la modernisation complète de l'éclairage sportif et festif du Stade de l'Aube. Le projet vise à mettre en conformité les installations d'éclairage du terrain d'honneur et de son terrain annexe d'entraînement, tout en intégrant un dispositif scénique et festif (« lighting show ») destiné à dynamiser l'ambiance du stade les soirs de match. Conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit : -Lot n°1 : Gros œuvre et génie civil, -Lot n°2 : Eclairage sportif et festif. Cette consultation concerne uniquement le lot n°1. Le lot n°2 a fait l'objet d'une consultation distincte. Le présent marché est un marché ordinaire de travaux, traité à prix global et forfaitaire dont le montant est fixé à l'article D1 de l'acte d'engagement. Le marché court à compter de sa date de notification au titulaire, pour toute la durée des travaux et jusqu'à la fin de toute obligation en découlant (période de garantie incluse). En application de l'article 18.1.1 du CCAG Travaux, la période de préparation est comprise dans le délai global d'exécution du marché. En application de l'article 18.1.4 du CCAG Travaux, le délai global d'exécution pour l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus est de 5,5 mois maximum. Au sein de ce délai global d'exécution valant pour l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus, les délais d'exécution sont propres à chaque lot et détaillés ci-après. Les délais propres au lot n°1 sont les suivants : Le délai de la période de préparation est de 2 mois à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Le délai d'exécution des prestations débutera à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période et selon les dates suivantes : -Date limi-

Lieu principal d'exécution du marché : Stade de l'Aube, 126 avenue Robert Schuman, 10000 TROYES.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite des lieux est facultative (cf article 3-4 du RC). Forme juridique que devra revêtir les le(s) soumissionnaire(s) : cf article 3-5 du RC. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Quant au délai de validité des propositions négociées, il sera de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement des offres pour la sélection du titulaire : La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 45%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : -La pertinence et la qualité de la méthodologie employée par le candidat en vue de réaliser les travaux accompagnée d'un planning prévisionnel (présentation en détail du mode opératoire complétée du planning prévisionnel à barre détaillé par tâches avec le détail des différentes étapes de réalisation, tout en tenant compte de la nécessité de maintenir le stade en activité durant les travaux), sous-critère noté sur 65 points. -La pertinence, la qualité et l'expertise des moyens humains affectés à l'exécution du lot concerné (rôle, tâche, expérience de chaque intervenant), sous-critère noté sur 20 points. -La pertinence et la qualité des moyens matériels alloués à l'exécution du lot concerné, sous-critère noté sur 15 points. -Le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 40%, jugé au regard du montant total du cadre de DPGF reporté à l'article D1 de l'AE. La performance environnementale, notée sur 100 points, pondération 15%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : -La pertinence et la qualité des dispositifs de tri, de réemploi et de valorisation des déchets issus du chantier, sous-critère noté sur 30 points. La pertinence et la qualité

des dispositions prises par le candidat pour limiter les nuisances sonores, environnementales (gestion de l'eau et protection du milieu) et garantir la sécurité ainsi que l'accessibilité sur le site, sous-critère noté sur 70 points. Voies et délais de recours : cf article 9-2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2025